

*Le Chef de Cabinet
du Président de la République*

Monsieur Thierry VELU
Président du Groupe de Secours Catastrophe Français
BP 80 222
59654 VILLENEUVE-D'ASCQ CEDEX

Paris, le 16 JAN. 2019

Monsieur le Président,

Les correspondances que vous avez souhaité adresser au Président de la République, notamment par l'entremise de Monsieur Jean LASSALLE, député des Pyrénées-Atlantiques, lui sont bien parvenues. Sensible à votre démarche et aux raisons qui la motivent, le Chef de l'État m'a confié le soin de vous en remercier.

Soyez assuré de l'attention avec laquelle il a pris connaissance de votre engagement déterminé dans la lutte contre la grande précarité ainsi que des propositions que vous formulez à cet égard.

Parce qu'elle vise à permettre aux personnes fragiles de s'insérer dans la société, de s'émanciper, de devenir autonomes, le Président de la République a fait de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion une priorité de son mandat. Le dispositif hivernal 2018-2019, en instaurant une mobilisation renforcée pour l'hébergement d'urgence, participe de cette volonté.

Dans ce cadre, 136 000 places sont ouvertes sur l'ensemble du territoire, auxquelles pourront s'ajouter 14 000 places, identifiées par les préfetures, en cas de grand froid. Le budget dévolu à l'hébergement d'urgence s'élève, quant à lui, à 2 milliards d'euros pour 2019. Ces moyens considérables témoignent de la force de la dynamique collective, impulsée par l'Etat et impliquant tant les associations que les collectivités locales, afin de venir en aide aux plus démunis.

Au-delà de l'urgence, la solution structurelle est de pouvoir sortir les personnes de l'hébergement d'urgence pour leur proposer des logements pérennes. C'est l'objet du plan « Logement d'abord », qui prévoit notamment d'ici 2022 l'ouverture de 40 000 places en intermédiation locative, de 10 000 places en pensions de famille, et un objectif de production de 40 000 logements très sociaux par an dès 2018.

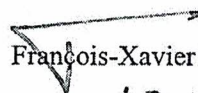
.../...



Dans ce cadre d'action et de réflexion, votre manifeste, que vous avez joint à vos envois, et les propositions qui le composent, sont précieux. Le témoignage des acteurs de terrain, premiers interlocuteurs des sans-abris, doit être l'un des appuis de toute action contre la précarité, le Chef de l'Etat en est pleinement conscient. Aussi a-t-il demandé que vos correspondances soient transmises à Monsieur Julien DENORMANDIE, ministre chargé de la ville et du logement. Il vous tiendra directement informé de la suite susceptible d'être réservée à votre démarche.

Saluant votre mobilisation en faveur des personnes les plus vulnérables et se réjouissant de vous savoir à ses côtés dans ce combat commun, Monsieur Emmanuel MACRON tient à vous adresser ses encouragements dans la poursuite des actions que vous menez.

Je vous prie d'agrée, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



François-Xavier LAUCH

Référence à rappeler
PDR/SCP/BEAR/A004888